Le bruit court qu'une jeune fille a été assassinée ce matin près de Wattrelos. Nous manquons de détails précis et ne donnons cette nouvelle que sous toute réserve.

On a retiré du canal à midi un cadavre d'homme qui paraît avoir séjourné longtemps dans l'eau car il est déjà en état complet de décomposition.

Un commencement de désordres s'est produit hier à Mouveaux. Le directeur d'un tissage, M. D.., avait annoncé l'intention d'organiser le travail sur deux métiers et avait imposé cette condition à une tisserande qu'il avait engagée. Mais à peine cette femme était-elle installée, qu'elle se vit en but aux injures, aux menaces des ouvriers qui arrêtèrent ses métiers, sortirent de l'atelier et s'en allèrent faire une démonstration devant le bureau du directeur. Celui-ci dut promettre que les ouvriers ne seraient pas obligés de conduire deux métiers.

Mais à la sortie de midi, il y eut de nouveau du tapage et, malgré l'intervention du directeur, l'ouvrière qui avait consenti à diriger deux métiers fut maltraitée et dut chercher un refuge dans l'atelier dont les portes furent fermées. Heureusement, les choses en sont restées là. Une enquete a eu lieu et des procès-verbaux ont été dressés contre les meneurs,

P. S. — Au dernier moment, nous apprenons que de nouvelles scènes de désordres ont eu lieu ce matin. La gendarmerie, un des juges de paix de Tourcoing et le commissaire central de cette ville sont descendus sur les lieux. L'ordre est rétabli cette après-midi. On dit que les ouvriers ont accepté le travail sur deux métiers.

Les masques et les chars carnavalesques ont été fort nombreux mardi et jusqu'à une heure avancée, la foule des promeneurs n'a cessé de circuler dans nos rues. Depuislong'emps, on n'avait vu à Roubaix un carnaval aussi animé et les étrangers qui ont vu notre ville mardi, ne se sont assurément pas doutés que la misère fait de si terribles ravages dans notre classe ouvrière. Mais il est probable que si les bals publics ont fait de brillantes affaires pendant ces jours de saturnales, le Mont-de-Piété a dû recevoir, lui aussi, de nombreuses visites.

On nous signale deux accidents arrivés pendant le carnaval, Mardi dans l'après-midi, un jeune garçon masqué est tombé au coin de la Grande-rue et de la place de la Liberté, et s'est cassé la cuisse.

Une heure plus tard, sur la place St-Martin, une femme a eu le talon écrasé par le cheval d'un individu masqué.

Dans son audience de mardi, le tribunal correctionnel de Lille a condamné à six mois de prison le sieur Alexandre Delrue, épicier à Roubaix, pour banqueroute simple.

Jean Olé, négociant en toiles en cette même ville, a été condamné du même chef à huit jours d'emprisonnement.

Le nommé Léopold Leclercq, marchand de chevaux, né à Cloiseraux (Somme), condamné à vingt ans de travaux forcés pour banqueroute frauduleuse et réfugié en Belgique, a été arrêté et remis entre les mains des autorités françaises.

Tous les Lillois dit le *Mémorial*, connaissent la Noble-Tour. Ce vieux monument, qui remonte au XIII^me^ siècle, a été témoin et acteur dans tous les drames historiques dont notre ville a été le théatre. Dans les divers siéges que nous avons soutenus, il a joué un rôle important. C'est donc surtout un monument historique qui est là pour témoigner du courage de nos ancêtres. Et l'on apprendra avec joie que ce vétéran, qu'un instant il a été question d'abattre, va rester debout. Le génie militaire en a ainsi décidé.

Depuis quelques jours déjà, deux bataillons de 59^e^ régiment de ligne qui vient tenir garnison à Lille avaient occupé leurs quartiers. L'état-major et le dernier bataillon, précédés de la musique du régiment, ont fait leur entrée en ville, hier vers deux heures, et se sont installés à la caserne St-Maurice. Un grand nombre de personnes s'étaient portées au devant de nos nouveaux soldats, qui, comme on sait, reviennent de Rome et leur ont fait une vraie ovation.

(*Mémorial.*)

Hier mercredi, une femme, la veuve L... rentière, se présentait chez le sieur Lahout, épicier et marchand de rouenneries, à Mouveaux, sous prétexte de faire un achat. Tandis que le marchand était allé dans son arrière-boutique, la veuve L... s'empara d'un mouchoir valant 4 fr. et prit la fuite. Le sieur Lahout se mit à sa poursuite, l'atteignit et le livra à l'autorité.

Il paraît que cette femme, qui a 66 ans, passe dans la commune pour une voleuse émérite ; aussi, quand la gendarmerie l'emmena, une foule de trois à quatre cents personnes lui fit cortége, en la huant et en se félicitant hautement de son arrestation.

A la suite d'une discussion qui s'était engagée pour un objet futile dans le cabaret du sieur Henry Echevin, hameau du Petit-Lannoy, à Hem, une rixe a eu lieu entre plusieurs individus. La bataille a continué après la sortie du cabaret. Procès-verbal a été dressé contre les nommés Bodel, Dheirne et Dumoulin pour coups et blessures portés au sieur Louis Defrennes, tisserand.

Le *Moniteur* contient un décret en date du 12 février qui dispose :

Art. 1^er^. — Il sera procédé par l'Etat à l'exécution des travaux destinés à améliorer la navigation de la Lys, au passage d'Armentières, conformément aux dispositions générales du plan ci-dessus visé qui restera annexé au présent décret.

Art. 2. — Les travaux mentionnés dans l'article 1^er^ du présent décret sont déclarés d'utilité publique.

Art. 3. — La dépense, évaluée à 250,000 fr., non compris les indemnités de terrains, dont le payement reste à la charge de la ville, sera répartie comme il suit :

A la charge de l'Etat, 183,045 fr.;

A la charge de la commune d'Armentières, une somme fixe de 66, 955 fr.;

La part contributive de l'Etat sera imputée sur le budget extraordinaire, chapitre de l'amélioration des rivières.

La Compagnie du chemin de fer du Nord a l'honneur d'informer le public que MM. G. et E. Sioen sont les seuls mandataires de la compagnie pour les livraisons et la prise à domicile. 7334

En rendant compte de la fête qui a eu lieu à Lannoy, nous avons parlé incidemment de M. le capitaine Havez, l'honorable maire d'Anstaing.

M. Havez a fait les principales campagnes du premier Empire : il était à Boulogne, il était à Waterloo. Sa biographie, qui nous est adressée par un ami inconnu, offre beaucoup d'intérêt et nous croyons être agréable à nos lecteurs en la reproduisant. Les détails en sont empruntés à la *Biographie nationale et internationale* :

Né à Warlaing, canton de Marchiennes, département du Nord, le 25 avril 1788, M. Havez occupait à l'âge de 17 ans un emploi de commis aux écritures dans l'administration des chauffages et lumiéres, en 1805, sous les auspices de M. André de la Lozére, directeur-général de cette administration à l'armée des côtes de l'Océan. Il fut embarqué sur une prame dans le port de Boulogne, pour la traversée du détroit, pendant trois jours, jusqu'au moment où l'Empereur vint à cheval, lui-même sur le quai, ordonner de débarquer les poudres, à la suite de la malheureuse affaire de Trafalgar, pour prendre le lendemain la route d'Austerlitz. A Boulogne, Havez était, nonobstant sa jeunesse, le secrétaire confidentiel de M. Petiet, ordonnateur en chef. Il fit, dans l'administration la campagne de 1806, comme adjoint de M. Courpon, garde-magasin de l'habillement de la place de Linz.

En 1806, M. Havez était employé au trésor de l'armée comme chef de division sous M. Raguin, payeur-général à la comptabilité générale à Mayence. C'est dans cette ville que se forma en 1807 le corps de gendarmes - d'ordonnance (*vélites*) à pied et à cheval de la garde impériale où il s'engagea. Il devint gendarme-d'ordonnance de l'Empereur, le 19 mars 1807 ; sous-lieutenant le 12 mai 1807 au bataillon en garnison à Stettin en Poméranie, d'où il passa au 17^e^ de ligne, le 9 juin 1808 ; lieutenant au même régiment, le 7 juin 1809 ; capitaine au 124^e^ de ligne, le 30 octobre 1811, à l'âge de 23 ans.

M. Havez a fait neuf campagnes, les plus rudes de l'époque. A Wagram, le 6 juillet 1809, le 17^e^ de ligne, division Morand, brigadier Lacour, colonel Oudet, capitaine Davout, perdit tant tués que blessés les cinq sixièmes de son monde ; des trois derniers chefs immédiats, tous furent tués ; la hampe du drapeau fut coupée deux fois par les boulets et le corps de l'aigle atteint aussi de projectiles.

En 1812, en Russie, dans le corps d'armée du maréchal Oudinot (le 2^e^), division Maison, 124^e^ de ligne, il fit toute la campagne comme capitaine. Le 31 octobre, à Jasniki, dans la retraite de Polosk, lors de la jonction du corps du maréchal Gouvion Saint-Cyr, les restes du régiment ayant été abandonnés à ses seules forces dans un bois entre les deux lignes, le capitaine Havez se fit jour, le sabre à la main, et ramena une soixantaine d'hommes qui le suivirent, tout le reste y succomba ; le colonel du régiment, Hardieu, y perdit la vie.

A la Bérésina, ce débris du régiment, toujours avec la division Maison, força le passage et traversa le pont avec elle, et fut la première qui tomba sous la main de l'Empereur à son arrivee, au bord du fleuve. C'est dans cette campagne de 1812 en Russie, que le capitaine fut blessé deux fois, la première à la bataille de Polosk, le 18 août, et la seconde, à Jasniki, le 31 octobre.

En 1812, toujours comme capitaine de grenadiers au 124^e^ de ligne, il défendit Wittenberg en Saxe, jusqu'à la dernière extrémité avec le brave général Lapoype et le colonel du génie Treussard ; l'assaut eut lieu le 13 janvier 1814, à minuit, au dernier réduit du château, sur la tombe de Luther.

En 1815, à Waterloo, il était capitaine de grenadiers au 25^e^ de ligne, colonel Degranity, division Mascognet. Par suite de la réorganisation du corps, M. Havez se trouvait le 17 juin au soir, aux extrêmes avant-postes, sur la grand'route, en présence de toute l'armée anglaise, à la barrière, seul avec sa compagnie, qui avait toujours marché en avant, après avoir coudoyé le grand parc du corps d'armée resté en arrière. L'Empereur vint à cet endroit le lendemain 18 juin, de bon matin, et, par trois fois, prendre les dispositions de bataille. Son escorte resta en arrière dans le bois pour ne pas attirer le feu des Anglais ; les factionnaires avaient été placés la nuit et à peu près mélangés avec les sentinelles de l'ennemi, et l'ordre de ne pas commencer le feu, ordre qui venait d'être renouvelé, en la présence de l'Empereur. Le capitaine Havez eut trois fois l'occasion de lui tenir l'étrier, et de s'entretenir chaque fois avec le grand homme. Le terrain était fort détrempé par la grosse pluie de la nuit. Ce fut là la dernière fois qu'il vit l'Empereur. Il paraissait n'être plus le même homme ; il était plus puissant, moins alerte. Berthier, son bras droit, n'était plus là ; on l'avait jeté quelques semaines auparavant par la fenêtre d'un hôtel à Bamberg. le prince de Wagram avait du reste fait sa soumission aux Bourbons. Malgré leur ardeur, le capitaine Havez et ses braves grenadiers furent décontenancés. Leur émotion devint bientôt de l'étonnement. Etant rentrés deux heures après au régiment qui s'était rapproché, ils virent former toute la division en colonnes serrées par bataillons déployés, ce qu'ils n'avaient jamais vu. Ils furent tous sabrés par les dragons de la reine, aussitôt qu'ils s'ébranlèrent pour marcher en avant, sans pouvoir se défendre et sans pouvoir être raffermis par aucun des officiers supérieurs ou généraux qui avaient été balayés les premiers, étant à cheval autour de la colonne. A midi, le capitaine Havez était prisonnier de guerre dans Bruxelles, où on attendait les Français en vainqueurs.

On disait que le général M..... n'était pas étranger à cette déplorable disposition d'attaque, on parlait aussi d'un autre chef. Toujours est-il que les deux autres divisions du corps d'armée du comte d'Erlon, échelonnées et ainsi disposées sur la gauche, et en arrière, subirent à peu près, immédiatement le même sort. L'Empereur fut mal obéi, ou les soldats furent mal commandés par les généraux ; pourtant la victoire ne les avait jamais trahis !

Ce fut le capitaine Havez qui mit à exécution l'ordre du général Lapoype, gouverneur de Wittenberg, de conduire devant l'Empereur, à Duben, trois jours avant la bataille de Leipsick, un lord anglais, de grande renommée en diplomatie, le comte de Malmesbury, que le duc de Vicence avait pris, par hasard, avec tous ses équipages au passage du pont de Dessaun. Le lord allait à Leipsick (Les archives du ministère de la guerre, possèdent une relation de ce voyage, qui a été adressée par M. Havez, le 26 janvier 1857, au président de la commission instituée par Napoléon III, en 1854, pour recueillir la correspondance de l'Empereur Napoléon I^er^).

Ce fut encore le capitaine Havez qui, avec un peloton de lanciers polonais, porta à l'Empereur, à Dresde, la dépêche du maréchal Ney, quand il vint prendre le commandement des troupes qui perdirent ensuite la bataille de Gutterbock, entre Wittenberg et Postdam (1813). L'Empereur le retint deux jours à son quartier-général, dans le château du roi, pour bien se renseigner auprès de lui, avant de le réexpédier.

En 1815, il fut délégué, au champ de mai, par le 25^e^ pour commander la députation. Il eut l'honneur d'assister à cette importante réunion des représentants de la nation, au milieu desquels l'Empereur fit proclamer l'acceptation, par le peuple, de la Charte octroyée : il en jura sur l'Evangile la religieuse exécution ; des discours furent prononcés, des aigles distribués à la Garde.

Paris s'émut à la vue de cette grande solennité, et les Français en lurent les récits avec le plus vif enthousiasme.

L'ardeur martiale, excitée en France par l'assemblé du champ de mai, fut telle qu'en moins de deux mois, quatre cent quatorze mille hommes vinrent porter l'armée française, épuisée par les dernières guerres, au chiffre de cinq cent soixante mille combattants.

En 1830, M. Havez, étant négociant à Lille, fut élu à l'unanimité capitaine en 1^er^ d'une compagnie de garde nationale de 200 hommes. à double cadre. Pendant quinze ans. il fut réélu, chaque fois sans une seule voix de dissidence. Il est aujourd'hui maire d'Anstaing, canton de Lannoy. Il n'est que simple chevalier de la Légion-d'Honneur, depuis le 29 mai 1815, et il est pour nous évident que si l'Empereur était édifié sur les honorables services de M. Havez et son ancienneté, comme chevalier, les habitants d'Anstaing ne tarderaient pas à voir briller à sa boutonnière la rosette d'officier de la Légion-d'Honneur.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

FAITS DIVERS

— Des mariniers ont retiré de la Seine le cadavre d'un homme paraissant âgé de vingt-cinq à trente ans, élégamment vêtu, et dont la mort remonterait à environ six jours. On a trouvé, dans une des poches de son paletot, un étui en fer blanc qui contenait un manuscrit dont voici le début :

Vie d'un jeune homme devenu pauvre.

« Je désire être enterré comme inconnu; d'ailleurs, j'ai pris toutes précautions pour qu'on ne puisse savoir qui je suis, ou plutôt qui j'ai été. Je prie ceux qui découvriront mon cadavre de faire toutes les démarches nécessaires pour qu'un journal publie ce manuscrit qui contient des histoires vraies et des études du monde contemporain dans lequel j'ai vécu, études dont la publicité sera, — et c'est là mon but, — d'un salutaire exemple pour les jeunes gens qui les liront. Voici la cause de mon suicide : Un de mes amis M. X..., aimait sa femme plus qu'il n'est d'usage ; elle répondait ou croyait répondre à sa tendresse. Tout à coup le mari est obligé d'entreprendre un voyage lointain. Il ne veut pas exposer son Alice aux fatigues d'une longue route : il part seul, la confiant à mon amitié. Alice était jolie, je vivais avec elle sur un pied de liberté qui nous perdit. Sitôt que je vis clair dans mon cœur, j'avais de l'honneur, je voulus fuir ; mais mon cœur, comme l'enfer, était pavé de mauvaises intentions. Je n'eus pas la force de résister à la tentation. M. X..., revint, il découvrit tout, nous nous battîmes et je reçus à travers le corps un furieux coup d'épée qui faillit me tuer. J'en fus quitte pour trois mois de maladie et trois mois de convalescence. Alice ne me tenait plus tant au cœur ; malheureusement, les obstacles avaient fait sur elle une tout autre impression ; elle m'aimait plus que jamais. J'étais fortement résolu à ne plus la revoir ; elle ne tint aucun compte de mes résolutions. Prétendant qu'elle ne pouvait plus vivre sous le même toit que son mari, qui lui faisait horreur, elle le quitta et vint se réfugier chez moi. De la procès, condamnation qui me frappa, puis, pour comble de disgrâce, un oncle dont j'étais le seul héritier, outré de ce qu'il appelait mon inconduite, me déshérita et mourut peu de temps après, Madame X..., parfaitement séparée de son mari, me suit partout et il ne m'est plus possible d'échapper à ses persécutions que par la mort. — Et je n'ai pas trente ans ! »

— Un crime motive en ce moment les investigations de la justice :

M. R..., l'un des plus importants fermiers des environs de Paris, a passé quelques années de sa jeunesse dans la capitale. Il en était parti presque furtivement, abandonnant une jeune femme nommée Emelina X... avec laquelle il habitait et un enfant de dix-huit mois dont il l'avait rendue mère.

M. R... avait dû quitter Paris précipitamment par suite de la mort de son père, riche cultivateur, dont il était l'unique héritier. Oubliant Emelina, il ne tarda pas à se marier. Le jour de ses noces, il reçut de celle qu'il avait délaissée, une lettre ainsi conçue :

« Sois heureux, sans te souvenir, mais si tu te souviens, songe que tu as été sans cœur et que, à un moment déterminé, tu périras sous le coup de ma vengeance. »

Et, depuis vingt ans, au premier jour de l'année, le fermier recevait semblable lettre ; cependant, au mois de janvier dernier, il n'en reçut pas et il pensa qu'Emelina se décidait enfin à cesser cette étrange correspondance ou bien qu'elle n'était plus de ce monde. Avant-hier, il lui arriva par la poste une lettre anonyme ne contenant que ces mots :

« Si demain vous mangez chez vous, vous serez empoisonné. »

Tenant compte de cet avertissement, M. R... se fit servir, comme de coutume, son repas qu'il prenait ordinairement seul, tandis que sa femme présidait à la table du personnel de la ferme, mais il ne toucha pas aux aliments qu'il se hâta de soumettre à l'analyse d'un chimiste qui reconnut que le potage et le vin contenait une forte dose de poison.

La justice prévenue de cette criminelle tentative a commencé une enquête par suite de laquelle ont été arrêtées trois personnes dont deux sont employées à la ferme. L'une d'elle serait l'auteur de l'avis anonyme qui a empêché l'accomplissement complet du crime. L'information judiciaire se continue.

— On lit dans le *Dartagnan* :

Le jour de la première représentation de *Kean*, en 1835 — création de Frédérick Lemaître, Alexandre Dumas avait donné deux places à son concierge.

Lorsqu'il rentra vers minuit, après la représentation, il apprit que son concierge était de retour depuis plus d'une heure.

Il fut curieux de savoir si c'était l'ennui qui l'avait chassé du théâtre.

Juste à ce moment le concierge montait chez lui, se lamentant et les bras levés au ciel.

— Ah ! monsieur, dit-il, vous ne savez donc pas le malheur qui vous est arrivé ?

— Où cela ?

— Au théâtre !

— Non, qu'est-il arrivé ?

— Eh bien, monsieur, la pièce n'a pas pu finir !

— Comment cela ?

— On est venu annoncer que M. Kean était devenu fou et on a baissé la toile.

— Alors vous vous en êtes allé, vous ?

— Que voulez-vous que je fisse ?

Et, en effet, le concierge, dupe de son bon cœur et de l'intérêt qu'il portait à l'artiste, était rentré désespéré encore plus du malheur de Frédérick que de la catastrophe arrivée à la pièce.

— Le plus ancien des cabinets de lecture de Paris, et presque le dernier survivant de ces établissements intellectuels qui s'en vont, situé au passage Jouffroy et au boulevard Montmartre, passe — écrit-on de Paris au *Nord* — entre les mains d'un journaliste, M. Pierre Baragnon. propriétaire du *Bulletin international*. Les bureaux de cette feuille y seront établis.

« Il est bien entendu que ce n'est pas une spéculation qu'a cherché à faire là notre confrère. Il a naturellement profité de la bonne fortune qui lui offrait un centre tout spécial pour les bureaux de la feuille qu'il a fondée, en même temps qu'il lui livrait une des plus riches collections de documents et d'anciens journaux de France, le *Moniteur* depuis 1789, les *Débats* et la *Gazette de France*, la *Gazette des Tribunaux* depuis leur fondation, les Encyclopédies, etc.

« Le cabinet de lecture qui était, depuis trente ans, comme la bibliothèque à la main des journalistes et des correspondants étrangers, va devenir de plus en plus un rendez-vous unique de recherches et d'informations politiques. »

ÉCOLE SUPÉRIEURE DU COMMERCE

Boulevard des Filles-du-Calvaire, rue Saint-Pierre-Popincourt, 21, à Paris.

Fondée en 1820, par Chaptal, Casimir Périer, Ternaux, Jacques Laffitte, etc. ; dirigée pendant vingt-cinq ans par M. Blanqui, membre de l'Institut ; pendant quinze ans par M. Gervais (de Caen), cette Ecole est la seule en France qui soit exclusivement consacrée aux études commerciales supérieures ; elle est placée sous le patronage du gouvernement, qui y entretient ses élèves boursiers, et sous la surveillance d'un conseil de perfectionnement, composé de membres de l'Institut, d'anciens ministres, de sénateurs, de conseillers d'Etat, de banquiers et de négociants.

L'enseignement de l'Ecole comprend depuis les leçons de grammaire, d'écriture, d'arithmétique, de géographie et de comptabilité, jusqu'aux cours de droit commercial et maritime, d'économie industrielle, toutes les connaissances nécessaires pour former des comptables. des banquiers, des négociants, des administrateurs.

Le grand nombre d'élèves étrangers qui se rendent chaque année de tous les points du monde, dans cet établissement, en fait l'école pratique la plus utile pour les langues vivantes, et assure aux jeunes gens, pour l'avenir, les relations d'affaires les plus étendues.

L'école ne reçoit que des élèves pensionnaires de quinze à vingt-cinq ans, au prix de 1,800 fr. 7510

31 MARS TIRAGE PUBLIC

A L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS.

Loterie des ENFANTS PAUVRES *infirmes et incurables*, la *plus grande loterie*, aux nombreux lots eu espèces tous déposés à la *Banque de France*.

GROS LOT, 150000 FR.

GRANDES LOTERIES AUTORISÉES

Adresser (en mandat-poste ou timbres-poste) *cinq francs* au directeur du *Bureau-Exactitude*, 68 rue Rivoli, Paris. et en recevra, par retour du courrier, VINGT billets *assortis* pour toutes chances de gain de 342 lots et

3 GROS LOTS, 350000 F.

7501

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

25 février.— Cornille Joseph, fils légitime d'Edouard Collewaert et de Sophie Françoise Hendericx.

Louis Benjamin, fils légitime de Jean Louis Couplez et de Mélanie Joseph Lamarcq.

Cyrille, fils légitime de Gustave Vanoverberghe et d'Elisa Carpentier.

Marie Laure, fille légitime de Jean Baptiste Joseph Cailaux et de Flore Catherine Lemoine.

Marie, fille naturelle d'Elisa Legrand.

Henri Louis, fils légitime d'Henri Joseph Termote et d'Adèle Thérèse Marco.

26 février. — Marie, fille légitime de Victor Désiré Aimée Pruvost et de Célina Agache.

Philomène, fille légitime d'Henri Joseph Demailly et d'Hermance Marie Leplat.

Albert Charles, fils légitime d'Elie Fortuné Jonville et de Sidonie Céline Testelein.

Henri François, fils légitime de François Joseph Tamea et de Rosalie Louise Crépin.

Albert Emile, fils légitime de Théophile Fortuné Ouyts et de Léonie Marie Joseph Ferraille.

DÉCÈS.

25 février. — Arthur Mercier, 4 mois, rue Isabeau.

Cécile Marie Vernier, 36 ans, fabricante.

Aurélie Marie Lorthiois 1 an, rue Jacquart.

Charles Louis Vercamere, 23 ans, menuisier, Hôpital.

Pierre Louis Louvion 20 ans, tisserand, rue du Moulin-Bernard.

Narcisse Joseph Brulois, 71 ans, tisserand Hôpital.

Alexandre Désiré Perque, 9 mois, au Fontenoy.

Mathilde Deboodt, 10 mois, rue de Terre-Neuve.

Auguste Gahide, 29 ans, mannelier, rue St-Antoine.

Emile François Bodoux, 23 jours, Epeule.

26 février. — Thérèse Mathilde Tobie, 49 ans, ménagère, Hôpital.

Ange Henri Leenaert, 7 mois, rue du Collége.

François Joseph Ferraille, 72 ans, marchand de grains, rue Latérale.

Palmyre Sophie Vanhecke, 1 mois, rue de la Guinguette.

Offres d'emplois

On demande des ouvriers pour tissage mécanique jacquart chez Messieurs Odon Dekeyser et A. Nisse, fabricants à Armentières. 7531